

**Qui peut fournir des conseils en matière d'exportation, un soutien à l'entrée sur le marché et du financement à l'exportation?**

**Comment?**

**Service des délégués commerciaux** (MAECI)

Les commissaires commerciaux canadiens aident les entreprises nouvelles et expérimentées qui, à la suite de recherches, ont choisi leurs marchés cibles.

Résidant à l'étranger dans les ambassades canadiennes, les hauts-commissariats et les consulats, les commissaires fournissent six services essentiels pour aider les entreprises canadiennes à vendre des produits et des services sur les marchés internationaux.

[www.infoexport.gc.ca](http://www.infoexport.gc.ca)

Communiquer avec les délégués commerciaux du Canada à l'étranger et se prévaloir de leurs six services pour mieux vendre sur les marchés étrangers :

- **aperçu du potentiel** - nous vous aiderons à évaluer le potentiel de votre marché cible;
- **recherche de personnes-ressources clés** - liste de personnes-ressources compétentes sur le marché ciblé;
- **information sur les entreprises locales** - nous pouvons fournir de l'information sur les organisations ou les entreprises locales repérées (les vérifications de crédit sont habituellement confiées à des services spécialisés);
- **renseignements sur les visites** - conseils pratiques pour préparer un voyage sur le marché ciblé;
- **rencontre personnelle** - rencontre pour discuter de l'évolution la plus récente du marché et de vos besoins futurs;
- **dépannage** - aide en cas de problème urgent concernant le commerce ou l'accès au marché (nous ne pouvons intervenir dans les différends privés).

